



Client exclusif

Par olivier67100

Bonjour

J'ai suivi des clients sur un secteur qui ne m'était pas attribué en l'absence de vrp pendant des années.sachant que l'on a pas d'exclusivité sur nos secteur. Un nouveau vrp arrive vas voir mes clients alors que apparemment ils sont à moi et sous prétexte qu'un de ses clients qui n'est pas encore chez nous je ke retrouve sur mon secteur .quels sont mes droit .merci de votre retour.
Cordialement.

Olivier xxxxx anonymisation

Par Isadore

Bonjour,
Vous êtes salarié, indépendant sous contrat avec un partenaire ?

Si vous êtes salarié, c'est votre employeur qui attribue les tâches.

Vous dites qu'il n'y a pas d'exclusivité, donc visiblement vous n'êtes pas "propriétaire" de vos clients.